

Déclaration de SUD ÉDUCATION au CSA académique de Nantes du 26 janvier 2024

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CSA

Malheureusement, le changement de Ministre ne conduit pas à une inflexion : les déclarations de la nouvelle Ministre, dès sa prise de fonction, faisaient peser la fuite vers le privé sur les épaules des personnels du service public d'éducation alors même que depuis l'élection d'Emmanuel Macron près de 8000 postes ont été supprimés. Le rôle de la Ministre est bien de s'adresser aux personnels de l'Éducation nationale et de répondre à leurs revendications légitimes, pas de les dénigrer. Les personnels attendent de leur Ministre des actes forts, qui montrent que la Ministre connaît leurs préoccupations dans un contexte où les salaires sont trop bas et où les conditions de travail se dégradent.

Les déclarations de la ministre au sujet du manque de remplaçant.es dans l'école publique est un camouflet de plus. Notamment au vu des suppressions de postes annoncées dans l'académie dans le 1er comme dans le 2nd degré et les 10 HP de moins pour les remplaçant.es.

La nouvelle Ministre, chacun l'a compris à travers ses multiples déclarations et les révélations de la presse, incarne une classe sociale dont les conditions de vie sont sans commune mesure avec celles des personnels mais plus généralement des travailleurs et des travailleuses. Et comment pourrait-il en être autrement quand on sait qu'il faudrait 48 ans à un personnel AESH pour gagner ce que Madame la Ministre touchait en un mois à la tête de la Fédération Française de Tennis ?

Mais la Ministre incarne pour SUD éducation également le séparatisme social, celui de l'entre-soi des ultras riches, qui scolarisent leurs enfants dans les mêmes écoles privées arrosées d'argent public. Le scandale de l'école Stanislas met au jour la question du financement de l'enseignement privé par de l'argent public dans un contexte où le service public d'éducation manque cruellement de moyens.

A titre d'exemple, à la rentrée de septembre dans le département de Loire-Atlantique, près d'un.e élève sur 2 est scolarisé.e dans le privé sous contrat : cela correspond à 103.643 élèves et ce nombre est en constante augmentation.

Cette hausse est extrêmement inquiétante quand on sait à quel point l'enseignement privé est responsable du manque de mixité sociale. En finançant le privé, l'Éducation nationale organise et finance la ségrégation scolaire : les lois de finances successives favorisent toujours davantage l'école privée, dont le budget augmente plus vite que celui de l'enseignement public. Pour SUD éducation, il est plus que jamais temps de reprendre le débat sur la fin du dualisme scolaire en mettant fin au financement public de l'enseignement privé, en nationalisant l'enseignement privé, sans indemnité ni rachat, et en transférant ses personnels dans les corps correspondants de l'enseignement public.

Voilà de quoi notre école a besoin, pas d'un plan de communication "Choc des savoirs" dont le titre cache mal une addition de mesures mal ficelées et démagogiques. Le ministère de l'Éducation nationale s'est employée à faire de l'hétérogénéité des classes un problème, comme prétexte pour sortir les élèves trop "mal-apprenants" des classes.

Mais, ce n'est pas l'hétérogénéité des classes qui est un problème, et encore moins les élèves les plus en difficultés. Au contraire, c'est l'absence de moyens pour accompagner ses élèves dans leur scolarité qui est problématique : le service public d'éducation manque d'enseignant·es et d'enseignant·es spécialisé·es, d'AESH, de personnels de vie scolaire et médico-sociaux.

On observe dans les collèges que les moyens alloués pour mettre en œuvre les groupes de niveau sont très insuffisants pour appliquer votre réforme. Les heures allouées aux dispositifs d'aide aux élèves en difficulté sont baissées pour être réinjectées dans les groupes de niveau. L'Éducation nationale a fait le choix de déshabiller des dispositifs d'aide qui fonctionnent pour créer des groupes de ségrégation scolaire.

Dans ce contexte, les annonces aux contours flous du président de la République au sujet du théâtre et de l'histoire des arts au collège inquiètent dans un contexte où aucune marge budgétaire n'a été annoncée pour financer ces dispositifs. Soit il s'agit de nouveau d'une parole inconséquente, soit il s'agit de dégrader les conditions d'opération des établissements, soit il s'agit d'externaliser des missions à des intervenants extérieurs. Dans chacune de ces hypothèses, il s'agit de dégrader une nouvelle fois le service public.

Nous revendiquons, à SUD éducation, l'arrêt de cette énième réforme du collège, qui, en plus d'être profondément inégalitaire, aggravera les conditions de travail des personnels dans les collèges.

De plus, avec l'adoption de la loi immigration, un cap est franchi en matière d'atteintes aux droits des enfants puisque certain·es de nos élèves se verront privé·es de la nationalité française, du droit de vivre en famille, du droit au logement. Le gouvernement entend signifier à ces élèves qu'ils et elles sont des citoyen·nes subalternes. C'est bien la démocratie et son apprentissage à l'école qui sont en danger.

Les mesures de "préférence nationale" de cette loi sont directement issues du programme de l'extrême droite. SUD éducation s'alarme de la reprise par le gouvernement des mesures de l'extrême droite en matière d'immigration avec cette loi mais également avec les mesures "Choc des savoirs" et les annonces sur l'uniforme au ministère de l'Éducation nationale.

SUD éducation appelle les personnels à refuser de trier les élèves et à se mettre massivement en grève le 1er février.

Si Madame la Ministre refuse de mettre sur la table les dossiers prioritaires de l'Éducation nationale, à savoir : de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et un vrai statut pour les personnels AESH, alors les personnels sauront se mobiliser dans la durée, avec détermination, pour arracher des victoires.